



## Vaethanan (137)

וְאֶתְמַנְן אֵל ה' (כג. ג.)

« J'ai imploré Hachem » (3,23)

La paracha commence par les supplications de Moché Rabénou pour avoir le droit d'entrer en Erets Israël. Les Sages nous enseignent que Vaéthanane à une guématria (valeur numérique) de 515, au nombre des 515 prières que Moché adressa à Hachem à ce sujet. La guémara cherche à comprendre pourquoi il y eut tant d'insistance de la part de Moché ? A-t-il besoin de consommer les [bons] fruits d'Erets Israël ? A-t-il besoin de profiter d'une certaine sérénité propre à la Terre d'Israël ? La Guémara répond que Moché Rabénou voulait accomplir beaucoup de Mitsvot qui ne peuvent l'être qu'en Erets Israël ! A priori, on ne comprend pas les mots choisis par la guémara ! Elle aurait dû formuler ainsi : Moché désire-t-il consommer les fruits d'Israël ? Et pas Moché a-t-il besoin ! **Le Ktav Sofer** cite le **Rambam** qui enseigne que l'unique but de vivre en Erets Israël est de se défaire des tracas nous dérangeant dans le service divin. C'est ce que nous récitons dans la bénédiction prononcée après avoir mangé du gâteau, du vin ou des fruits d'Israël : nous demandons que cette consommation aide à élever notre âme et à nous faire mieux comprendre la Thora (ainsi que la Guémara enseigne que l'air d'Erets Israël rend « intelligent ») et ainsi, nous arriverons à la sérénité de profiter du vrai Bien dans le Monde Futur. **Le Ktav Sofer** explique donc ainsi le langage de la Guémara : un géant comme Moché avec un niveau spirituel tellement élevé avait-il besoin de la sainteté de cette Terre, ou se délester de quelconques gênes dans son Avodat Hachem ? Il est évident que non ! Ce à quoi la Guémara répond que Moché voulait accomplir encore quelques mitsvot irréalisables en dehors d'Erets Israël !

*Ktav Sofer*

וּבְקִשְׁתֶּם מִשָּׁם אֵת ה' אֱלֹהֵיךָ וּמְצֹאתָ (ד. כט)

« Tu chercheras D. et tu Le trouveras » (4,29)

**Le Rabbi de Kotzk** disait à ce sujet : « Chercher D., c'est cela Le trouver ». Il ne s'agit pas de la recherche d'un trésor qui aura été en vain si le trésor n'a pas été trouvé. La recherche de D. elle-même, le désir de se rapprocher de Lui, la démarche de tenter de s'améliorer pour se rapprocher de D., c'est cela Le trouver. Trouver D. n'est pas quelque chose d'extérieur à la recherche, c'est la recherche elle-même. Le désespoir n'existe pas. Nous pouvons toujours rechercher D.

Nous pouvons toujours établir une relation de proximité avec D. La Torah le garantit.

*Rabbi de Kotzk*

וְאֶהְבֶּתָּ אֶת ה' אֱלֹהֶיךָ בְּכָל לְבָבְךָ וּבְכָל נַפְשְׁךָ וּבְכָל מְאֹדְךָ (ו. ה.)

« Tu aimeras Hachem, ton D., de tout cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » (6,5)

**Le Ohr ha'Haïm haKadoch** explique que la suite de ce verset concernant la Mitsva d'aimer Hachem, nous indique comment parvenir à l'accomplir : Ces choses que Je t'impose aujourd'hui seront gravées dans ton cœur, nous parviendrons à aimer D. en introduisant constamment dans notre cœur des paroles de Torah éveillant notre amour pour Lui. Par ce biais, notre cœur sera animé d'un profond désir de L'aimer. D'où également l'importance de rechercher à constamment exprimer notre gratitude à Hachem, même pour ce qui nous semble le plus normal, car se produisant tous les jours. Ainsi, cette mitsva d'aimer D. peut se comprendre : en réalité, le cœur de tout juif est empli d'amour pour Hachem, mais il est enfoui en lui. Il doit donc se travailler pour aspirer à éveiller et révéler cet amour qui réside au fond de lui. **Le Sfat Emet** ajoute que du fait que Hachem a ordonné « Tu aimeras », il faut conclure qu'il y a dans la nature de chaque juif la force de pouvoir aimer le Créateur. Il ne faut que réveiller cette force naturelle et la déployer. C'est en cela que consiste la mitsva : fais les actes nécessaires pour éveiller la force latente d'amour qui est cachée en toi. Il existe un principe selon lequel Hachem se comporte envers Ses Créatures en leur reflétant leur propre conduite, « mesure pour mesure ». Ainsi, lorsqu'un homme aspire à éprouver des sentiments d'amour à Son égard, Il le récompense en introduisant dans son cœur de tels sentiments.

*Ohr ha'Haïm haKadoch, Sfat Emet*

וְשִׁנַּנְתָּם לְבָנֶיךָ וְדַבַּרְתָּ בָּם (ז. ו.)

« Tu les enseigneras à tes fils et tu en parleras » (6,7)

Dans la paracha du Chéma Israël suivi du premier paragraphe : véahavta ; on fait mention du devoir d'enseigner la Thora à son fils : « Tu inculqueras [les paroles de Thora] à tes enfants et tu en parleras, que ce soit dans ta maison, ou en voyage, en te couchant et en te levant. La tournure du verset est quelque peu étonnante. Il aurait dû plutôt être écrit : Tu inculqueras [les paroles de Thora] à tes enfants et ils en parleront. **Le Rav Chimon Chkop, Roch Yéchivat Grodna**, explique que la Thora

vient nous préciser une condition obligatoire pour transmettre la Thora à ses enfants. Quand arriveras-tu à enseigner la Thora à tes enfants ? Uniquement lorsqu'ils verront que tu parles toi-même de Thora, que ce soit dans ta maison, en voyage, en te couchant et en te levant ! Si les enfants voient en leur père un exemple vivant, ils désireront recevoir des enseignements de sa part. Pour illustrer ce fondement, un Rav raconta une histoire. Il avait pris sur lui, comme les Sages nous l'enseignent, d'apprendre cette première phrase à son jeune fils : « **Tora tsiva lanou Moché moracha kéhilat Yaakov** ». Malgré ses efforts, le petit n'arriva toujours pas au bout de quelques semaines à reproduire ces quelques mots. Un jour, alors qu'ils étaient en chemin, ils passèrent devant un vendeur de pastèques ambulant, qui criait : pastèques rouges bien sucrées ! Pastèques rouges bien sucrées ! ». Le fils se mit alors à répéter plusieurs fois cette phrase ! Le père comprit alors comment faire pour que son fils retienne ce fameux verset ! Il ne faisait que lui dire le verset, alors que le vendeur, lui, criait. La leçon est claire : si l'enfant voit comment la Thora est vivante chez son père, il sera influencé et voudra étudier également.

*Rav Chimon Chkop*

וְקִשְׂרֹתֵם לְאוֹת עַל יָדְךָ וְהָיָה לְטָטְפֹת בֵּין עֵינֶיךָ (ה.ו.)

« **Vous les attacherez en signe sur votre bras et ils seront des totafot entre vos yeux** » (6,8)

Il existe une raison pour laquelle les Téfilin de la tête sont composées de quatre compartiments et celles du bras d'un seul. Il y a cinq organes qui échappent au contrôle de l'homme : ses deux yeux, ses deux oreilles et son cœur. Les oreilles entendent des choses que l'homme ne voudrait pas entendre ; les yeux voient des choses qu'il ne voudrait pas voir ; le cœur peut concevoir de mauvaises pensées qu'il ne voudrait pas concevoir car elles peuvent l'amener à commettre de mauvaises actions. Afin de soumettre ces cinq parties du corps, Hachem nous a recommandé de porter les téfilin. Les quatre compartiments des téfilin correspondent aux quatre organes de la tête: les deux oreilles et les deux yeux. Les téfilin de la tête servent donc à assujettir ces organes pour les empêcher de fauter. Dans les téfilin de bras, portées face au cœur, Hachem a ordonné de mettre les quatre passages de la Torah dans un seul compartiment qui correspond au cœur. Hachem désire que nous n'entretentions que de bonnes pensées. Par conséquent, si un homme n'accomplit pas le commandement des téfilin, c'est comme s'il ne voulait pas soumettre ses cinq organes à Hachem.

*Méam Loez*

« **Tu les écriras sur les montants de ta maison et sur tes portes** » (6,9). **Vous toucherez le linteau et les deux montants (mézouzot מְזוּזוֹת) avec le sang** » (Bo 12,22)

Le **Tikouné Zohar** fait remarquer que les lettres du mot: mézouzot (les montants d'une porte, מְזוּזוֹת), permettent de former : «la mort est enlevée» (zaz mavét – זוז מות). En effet, de même que le sang sur les montants (mézouzot) a permis de protéger les juifs de la plaie des premiers-nés, de même, de nos jours, chaque mézouza protège la maison. Nos Sages (Chabbat 32a), affirment que par la faute de la négligence de la mézouza, les enfants peuvent mourir, mais celui qui fait attention à la mézouza, la mort s'en va de chez lui. Le **Chaar bat Rabim** enseigne que c'est pourquoi on écrit à l'extérieur de la mézouza le Nom **Cha-daï**, qui est formé des initiales de : «Chomer delatot Israël». En effet, quand les forces impures voient ce Nom écrit à l'extérieur de la mézouza, elles s'inclinent et s'enfuient de cette maison.

*Aux Délices de la Torah*

#### Halakha : Respect des parents

Le respect du père passe avant celui de la mère, comme par exemple, si le père nous demande un verre d'eau pour boire et la mère aussi, on devra servir son père avant sa mère. Il est évident que si nous avons la possibilité de respecter les deux en même temps, le père ne passera pas avant.

*Tiré du sefer « Pesaquim outéchouvot »*

***Dicton* : La preuve qu'un homme aime Hachem est dans l'amour qu'il porte aux hommes.**

*Rabbi Lévi Itshak de Berditchev*

#### Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליו, חיים בן סוזן סולטנה, ששה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, פייגא אולגה בת ברנה, דינה בת פיבי. לידה קלה לדינה בת זהרה אנריאת. זרע של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרים . לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה

